L'UNION NATIONALE DES ÉCRIVAINS DE FRANCE

L'AFP ? Pour ou contre les ennemis de la langue française ?



ACTE IV de la libération de l'Information : forger les armes de la reconquête de l'AFP!

Tous ceux qui ont foi en la langue française doivent savoir que c'est la troisième fois que l'Agence France Presse (AFP) a délibérément occulté la candidature de « Reconquête de la langue française » présentée à trois élections successives de l'Académie française, la dernière étant prévue le 17 novembre. Tous doivent savoir que l'AFP, ayant ainsi violé la Charte dont elle se glorifie, s'est ainsi rendue complice des ennemis de la langue française. Tous doivent en tirer les conséquences de salut public qui s'imposent.

1) Une seule règle de combat : « Pour ou contre la Reconquête de la langue française » ?

Depuis que l'Académicien Philippe Beaussant a déclaré « 2016 an 1 de la Reconquête », il ne peut plus y avoir de par le monde que deux camps irréconciliables : amis ou ennemis de la langue française en péril de mort ! Au début de l' « Europe », le français était tout, l'anglais n'était rien. En 1997, la francophonie avait déjà reculé au sein de la Commission européenne à un tel point que seul 40 % des textes étaient encore rédigés en français, mais 45 % déjà en anglais. Aujourd'hui moins de 5 % sont encore en français, plus de 80 % en anglais. Moins de 5 % ! Un tel effondrement du français n'a pu se faire que par la poursuite d'une haute trahison politique, scolaire, médiatique. Désormais la seule règle de combat admissible contre cette haute trahison est simple : chacun doit se déclarer « Pour ou contre la Reconquête ». Toute « abstention » doit être déclarée désertion et donc haute trahison !

2) L'élection à l'Académie française, le moment symbolique révélateur!

La « Défense de la langue française » est la mission essentielle de l'Académie française, l'élection à l'Académie, le moment symbolique de renouvellement de ses cellules combattantes, bonnes ou mauvaises, où chacun doit se déclarer, lors de la campagne électorale. C'est l'occasion de faire l'audit de chacun des acteurs combattants de cette élection : candidats, académiciens, journalistes, médias et AFP. Le résultat de l'élection permet de mesurer à l'aune de la « Règle de combat » la fidélité aux statuts de l'Académie. A la dernière élection du 3 mars, l'Académie a voté contre elle-même : 12 % des votes étaient « Pour la reconquête » contre 88 %, avec 54 % de non expression. Un tel contre-sens fut le résultat d'une double action : négative, d'occultation des candidatures et des enjeux du débat, par les médias et par l'AFP, et positive, par un chantage électoral au « terrorisme sémantique » ! Cette double action ayant faussé l'élection du 3 mars a violé la Charte déontologique de Munich (1971), signée par la France, sans laquelle nulle élection ne saurait être « sincère, véridique et démocratique » !

3) L'AFP, premier maillon du viol de la Charte de Munich

En France, c'est l'AFP qui fait la pluie et le beau temps de l'information. C'est elle qui donne le « ton », dicte les « tendances », formate la pensée des journaux par le système des copiés/collés de ses « dépêches » qui sont autant de « mots d'ordre » repris à l'unisson d'un bout à l'autre du pays, sans le moindre esprit critique comme la « couverture » des élections à l'Académie l'illustre à merveille. Et comme c'est elle qui annonce les candidatures à l'Académie, en séparant « le bon grain de l'ivraie », avant de commencer la messe est dite. Tant qu'il ne s'agissait que de « personnes », le péché de discrimination n'était pas mortel, mais dès lors qu'il s'agit d'un Principe — la survie et la Reconquête de la langue française - fausser l'information devient alors un crime contre la Charte de Munich, contre les règles d'or de l'AFP et contre la langue française.

4) L'AFP, sa Charte et ses « règles d'or »!

Le respect par l'AFP de sa mission? C'est à l'aune de ses propres règles qu'il faut en juger! C'est à la lecture de la Charte de l'AFP et des « Valeurs et engagements » dont elle se glorifie, à savoir : « L'Agence France-Presse rejette toute discrimination, qu'elle soit fondée sur l'origine, le genre, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'opinion ou tout autre facteur¹. » « La vérité, l'impartialité et le pluralisme sont ainsi les règle d'or de l'Agence France-Presse. Ces valeurs sont la garantie d'une information rigoureuse, vérifiée et dégagée de toute influence politique ou commerciale. (...) « La Vérité » « La vérification rigoureuse des faits et leur explication claire sont les plus sûrs moyens d'approcher de la vérité. Nous veillons également au caractère complet de toute information : l'omission d'un élément significatif risque de fausser le sens (sic). Les spéculations et les rumeurs n'ont pas de place dans nos services (...) La correction des erreurs, même découvertes longtemps après leur apparition, est obligatoire. Elle participe du même respect de la vérité ². » Vérité, impartialité, pluralisme, information dégagée de toute influence, rejet de toute discrimination fondée sur l'opinion ou tout autre facteur : la Règle d'or AFP à appliquer est claire, même si l'AFP ne précise pas comment la faire respecter ...! Alors qu'en est il de son application à l'élection du 17 novembre prochain ?

5) L'AFP, violant sa propre Charte et ses « règles d'or » par « omission » « discriminatoire »

A une élection, la moindre des règles est d'annoncer tous les candidats, et pourtant l'AFP en a délibérément occulté quatre! Elle s'est contentée d'annoncer les six premières candidatures au fauteuil de M. René Girard (F37), enregistrées le 6 octobre 2016 par l'Académie : MM. Yves-Denis Delaporte, Éric Dubois, Eduardo Pisani, Mme Isaline Rémy, MM. Daniel Rondeau, Gonzague Saint Bris. Mais elle n'a annoncé ni la candidature de M. Michel Carassou, enregistrée le 13 octobre, ni « les candidatures de MM. Jean-Marie Besset, Michel Orcel et Arnaud-Aaron Upinsky » enregistrées le 20 octobre. Une telle omission discriminatoire est une violation flagrante des « Règles d'or » de l'AFP. Contacté à l'AFP, le iournaliste Alain Jean-Robert a refusé de faire la « correction des erreurs » garantie par les « valeurs et engagements » de l'AFP. Il a justifié cette violation flagrante des règles d'or d' « impartialité, de pluralisme d'information dégagée de toute influence, de toute discrimination fondée sur quelque facteur d'opinion que ce soit » en disant qu'il jugeait en fonction de sa propre opinion sur l'intérêt des candidatures, qu'il n'avait nulle obligation à cet égard relevant de la Charte ou des valeurs. Pour justifier son refus d'annoncer toutes les candidatures, il a même invoqué le contenu de la lettre d'Arnaud-Aaron Upinsky qui n'était pas « à son goût ». Comment ne pas voir dans une telle violation des règles d'or de l'AFP sur une élection aussi vitale pour la Reconquête de la langue française, en péril de mort, et pour l'avenir de la France, une complicité de fait avec les pires ennemis de la langue française, avec ceux qui, aux élections du 3 mars, ont agité la « rumeur » du mot « complotisme » pour « terroriser » l'Académie, « inverser la sincérité de ses suffrages et y faire barrage à tout candidature de Reconquête 3! »

CONCLUSION EN GUISE DE PLAN DE BATAILLE. A l'heure de toutes les contradictions, de toutes les violences, de toutes les incompréhensions, de tous les reniements, de toutes les Institutions fonctionnant exactement à l'inverse de leur mission, il apparait que l'AFP fonctionne ici, elle aussi, à l'inverse de sa mission, qu'elle empêche la liberté d'expression et de vote de s'exprimer, rendant toute authentique élection « démocratique » à l'Académie française faussée, voire impossible, par construction ! En l'espèce, l'AFP apparaît dès lors aux Français comme faisant partie du camp des « CONTRE la Reconquête de la langue française » et par là même de ses ennemis. Et comme il n'existe aucun moyen prévu pour exiger l'application tant de la Charte de l'AFP que de celle de Munich – quel aveu! – garantissant la vérité, l'impartialité et le pluralisme de l'information, ainsi que son indépendance et sa non-discrimination, il appartient désormais aux Français, instruits de cette inversion des missions institutionnelles de forger les armes pour partir à la reconquête de l'AFP, comme des autres Institutions inversées, voire de créer une authentique Agence de Presse Française (APF) vouée à la Reconquête de Vérité de l'information et de la Renaissance de la langue française!

Union Nationale des Ecrivains de France, 31 octobre 2016 Bloque : http://upinsky.work/

Contact presse : courrierposte@orange.fr - Tel : 06 01 76 20 79

¹ « Charte AFP », sur site AFP

² « Valeurs et engagements », sur site AFP

³ CF. Lettre de candidature d'Arnaud-Aaron Upinsky du 19 octobre 2016